

Abbé J. MOUGENEZ
Curé de JAMETZ
par Montmédy
(Meuse)

32

2. 25/10/65

1

. Mademoiselle

Je joint quelques renseignements relatifs à
M. de la Prairie, c'est tout ce que je peux fournir.

Du fait de la présence de la statue à l'église, aucune
cérémonie particulière - Le pèlerinage n'est pas connu,
le village seul honore sa vierge. Si toutefois vous desirez
connaître ce qui se faisait localement les années précédentes
je suis vous l'indiquer -

Veuillez agréer M^{lle} Mademoiselle l'expression de
mes sentiments les meilleurs

J. Mougenes
curé.

. Paroisse de Yarnetz

. St Patron : St Pierre - aux - Liens.

L'image vénérée : Statue de la Vierge portant
l'enfant Jésus.)

Statue en bois d'ac.

(Hauteur 37 cm.) - reposant sur socle

avec socle hauteur 43 cm

Depuis nous venons la statue est à l'église paroissiale

(En 1901 la route - la petite chapelle a eu la porte
fracturée (porte passablement détériorée par les
intempéries) le tronc a été pillé -

JAMETZ Diocèse de Merdun (Meuse)

NOTRE-DAME DE LA PRAIRIE

I 1° Région naturelle ou historique

III 1° Description et photo de la statue
Son emplacement à l'église

JAMETZ (345 hab.), diocèse de Verdun (Meuse) Anc. dioc.
 NOTRE-DAME DE LA PRAIRIE (vocable récent)
 NOTRE-DAME DU GRAND PONT

- I 1° Canton : Montmédy
 Doyenné : Montmédy
 Paroisse : S. Pierre aux liens
 Région :

Michelin 57, pli I (10 km S de Montmédy)

1/50.000° *XXXI-11- Stenay - Est de la carte*

24 puis 23

- 2° Edifice du culte : Petite chapelle rustique à la sortie du village au bord du chemin vicinal qui va de Jametz à Breheville, dite chapelle du Grand Pont. Mais depuis mars 1965, la statue a été mise à l'église paroissiale car la chapelle avait eu sa porte fracturée et son tronc pillé. Deux sapins devant la chapelle (quatre autrefois)

32

- 3° Environnement religieux : Abbaye de Bénédictines de Juvigny, dite l'Abbaye-aux Dames, fondée en 874 par Richilde, épouse de Charles le Chauve.

II 1° Le culte s'adresse à Notre-Dame

2° Dévotion

3° Miracles ou faveurs autrefois, mais on ne sait rien de précis.

III. 1° Statue de la Vierge à l'Enfant en bois doré, 0 m 37, sur un socle de 0 m 06

Emplacement : sur l'autel de la chapelle avant son transfert à l'église.

2° Néant

72

IV. 1° Date : 8 septembre ou dimanche suivant

Déroulement : Avant que la statue soit mise à l'église, on la transportait de sa chapelle rustique à l'église paroissiale. Elle y recevait les hommages des fidèles sur son trône, couronne en tête, drapée dans une robe. Le dimanche suivant, après vêpres et sermon, elle était reconduite, autant que possible en procession, à la chapelle où elle recevait de nouveau hommages et offrandes.

65

Rayon : Local

Nombre : Les paroissiens du lieu.

2° Vie quotidienne : rien

V. 1° Données archéologiques : chapelle rustique

82

93

2° Histoire : Autrefois, sur le chemin vicinal qui va de Jametz à Breheville, il y avait un arbre plusieurs fois centenaire qui abritait dans une niche naturelle une statuette de la Vierge. Cette statuette était en grande vénération dans le pays. "Il est fort probable qu'autrefois des personnes ont obtenu des grâces importantes après avoir prié devant ; il est possible même qu'elle ait joué un certain rôle dans le passé de Jametz au

moment des luttes religieuses ou du siège de 1588. Nous ne connaissons rien de certain à ce sujet..." (Le progrès de Jametz et d'Iré, n° 23)

Au XIX^e s., le gros arbre s'écroula, entraînant la Vierge dans sa chute. On éleva à peu près à son emplacement un poteau de bois surmonté d'une boîte vitrée dans laquelle on logea la petite statue. Quatre sapins furent plantés en carré autour du poteau, mais deux seulement ont survécu. Une personne de Jametz remit au curé la somme de 300F., à charge pour lui de construire un abri pour la statuette. C'est ainsi que fut bâtie la petite chapelle inaugurée le 7 septembre 1913.

D'après Mgr Aimond, les fondateurs de la chapelle sont deux époux qui avaient risqué de se noyer dans la rivière voisine et voulurent témoigner leur reconnaissance à Notre-Dame.

VI. Légendaire : Une nuit d'orage, la statuette fut précipitée à terre par la tempête. Une paroissienne la ramassa le lendemain et voulut la porter à Ste Marie du Mont (chapelle du cimetière). A la stupeur de la population, le soir même, la Vierge avait repris sa place dans son arbre.

La chapelle du Mont, fondée vers 1560 par Louise de Stainville, comtesse de Salm. A ses intentions, une messe devait être dite à toutes les fêtes de la Vierge. Une Vierge ancienne y est toujours conservée, qui reçoit des hommages spéciaux à l'Assomption et lors de la seconde Fête-Dieu, quand la procession s'y arrête.

Une autre chapelle, dite Ste Marie du Mont, fut l'église-mère de Jametz. Elle fut donnée en 1174 à l'abbesse de Juvigny. En 1253, à la suite d'un procès, il fut convenu qu'elle serait desservie par le curé de Louppy.

SOURCES : - Note de l'abbé J. MOUGENEZ, curé de Jametz, ect. 1965

- Extrait du journal : Le progrès de Jametz et d'Iré, n° 23, envoyé par l'abbé Mougenez.

- Aimond (Mgr. Ch.) Notre-Dame dans le diocèse de Verdun, Paris, Gigord 1943, in 8°, 333 p. (p.189.190)

Enquêteur : M. de Hédouville

La Chapelle du Grand-Pont (son origine)

NOTRE DAME DE LA PRAIRIE

Il y avait autrefois, au bord du chemin vicinal qui conduit de JAMETZ à BREHEVILLE, un arbre plusieurs fois centenaire, qui abritait dans une niche naturelle, une statuette de la Vierge.

Cette statuette était et est encore en grande vénération dans le pays. Il est fort probable qu'autrefois des personnes ont obtenu des grâces importantes après avoir prié devant; il est possible même qu'elle ait joué un certain rôle dans le passé de JAMETZ, au moment des luttes religieuses ou du siège de 1588.

Nous ne connaissons rien de certain à ce sujet, mais le seul fait de la vénération dont cette statuette est encore l'objet, est une preuve certaine que quelque chose de miraculeux ou du moins extraordinaire à eu lieu à JAMETZ autrefois à cause de cette image de la Vierge.

Une légende dit: qu'une nuit d'orage, la statuette fut précipitée à terre par la tempête. Une dévouée paroissienne la ramassa le lendemain, pour la porter à Sainte Marie DUMONT (chapelle du cimetière.) Or à la stupeur de la population, le soir même la Vierge avait repris sa place dans son arbre.

Dans le cours du siècle dernier, le gros arbre, usé, vieilli, abîmé autant par le poids des années que par les injures que lui faisaient subir les petits pâtres, en allumant du feu entre ses racines qui sortaient du sol, s'écroula un jour entraînant la Vierge dans sa chute.

C'eut été le moment semble t-il, de construire un monument digne de la Reine du Ciel et de la terre, et les ressources que l'on aurait pu trouver alors à Jametz eussent permis de faire un monument sortant du commun.

Mais il semble que personne n'y ait songé. On se contenta d'élever à peu près à la place de l'arbre tombé, un poteau de bois surmonté d'une boîte vitrée dans laquelle on logea la petite statue. Quatre sapins furent plantés en carré autour du poteau, mais deux seulement ont survécu.

Or une personne de JAMETZ, voulant témoigner d'une façon visible de sa dévotion à la Vierge dite du Grand-Pont, remit entre les mains du Curé de la paroisse la somme de 300 F, à charge pour lui de consacrer cette somme à la construction d'un petit abri pour la statuette. (1)

Comme le terrain sur lequel le poteau et les deux sapins s'élevaient appartenait depuis plus de deux ans au Curé de Jametz, aucun obstacle ne s'élevait de ce côté, et c'est ainsi que fût bâti le petit monument inauguré le 7 Septembre 1913.

Extrait du Journal: Le Progrès de Jametz et D'Iré N° 23

Imprimé par l'Abbé ROYER Curé de Jametz à cette époque.

Le dimanche qui suit le 8 septembre

x Pélerinage chaque année au mois de Septembre. T